

COMPTE RENDU REUNION de la Commission Culturelle (N°5) du MARDI 16 FEVRIER 2021

PROGRAMMATION DES MANIFESTATIONS A VENIR

PRESENT(E)S : Madame JOLIAT Ingrid, 4^{ème} Adjointe vice-présidente de la commission N°5, Messieurs POKRANDT Frédéric, HIRECHE Farid et GATTULLO Nicolas, membres élus de la Commission

EXCUSEES : FATTORELLI Viviane, Maire - GUILLAUME Karine, 6^{ème} Adjointe, FATTORELLI Valérie, Conseillère municipale déléguée

SECRETAIRE : Audrey GRASSE

ORDRE DU JOUR : Programmation des manifestations à venir

La réunion débute à 17h30.

En raison de la situation sanitaire et de la limitation du nombre de personnes autorisées à se réunir, seul(e)s les élu(e)s membres de la Commission N°5 ont été convié(e)s.

L'ensemble de la Commission sera destinataire de ce compte-rendu.

Mme JOLIAT a souhaité convoquer cette réunion afin d'évoquer les manifestations culturelles et patriotiques susceptibles d'être organisées en 2021 et, définir dans quelles conditions elles pourraient l'être, dans ce contexte épidémique à l'évolution incertaine.

Nicolas GATTULLO est d'avis qu'il faut prévoir et organiser des manifestations quitte à les annuler au dernier moment.

Il ne faudrait pas que la population pense que la Ville choisit la facilité en ne prévoyant aucun évènement.

Il est décidé de lister les manifestations de manière chronologique.

FEVRIER 2021 : un Carnaval à destination des enfants devait se tenir, le contexte empêche son organisation.

Mme JOLIAT souhaite, afin de ne pas pénaliser plus les enfants qui pâtissent déjà de la situation sanitaire et des restrictions qui en découlent, de proposer en contrepartie pour Pâques, une chasse aux œufs. Ce point sera développé un peu plus tard.

Frédéric POKRANDT propose de solliciter les écoles qui ont ou vont permettre aux enfants de venir déguisés afin de récupérer des photos pour une publication sur la page Facebook de la Ville.

Les délais sont courts, mais les membres présents souhaitent néanmoins tenter cette action pour mettre les enfants à l'honneur.

Audrey se chargera de contacter les écoles.

MARS 2021 :

> à l'occasion de la Journée de lutte pour les Droits des Femmes :

un spectacle de théâtre est prévu de longue date avec le Théâtre à Dire « Conseils pour une jeune épouse », le vendredi 12 mars.

Afin d'éviter l'annulation et le report de la pièce, et permettre ainsi à la Compagnie d'obtenir le paiement, il est proposé de leur suggérer de jouer et de retransmettre en direct, sur Facebook, leur spectacle.

Ne sachant si les salles de spectacles auront l'autorisation de rouvrir d'ici là, même sans public pour la retransmission (attache sera prise auprès de la Sous-préfecture au besoin) il sera proposé à la Compagnie, en priorité de jouer depuis leur lieu de répétitions.

Mme Joliat évoque pour 2022, l'idée de proposer à la population d'écrire de petits mots pour mettre à l'honneur des femmes, célèbres ou non.

La commission trouve l'idée intéressante.

> vendredi 19 mars, la Commémoration du Cessez le feu en Algérie qui consiste au dépôt d'une gerbe devant le Monument aux Morts (face à la Mairie), sera organisée avec un maximum de 6 personnes et sans moment convivial, dans le respect des recommandations actuelles.

L'organisation de la cérémonie évoluera en parallèle des éventuels allègements des restrictions.

Les associations patriotiques seront informées au préalable.

L'ensemble des associations audunoises et la population seront également informés.

AVRIL 2021 : Pour Pâques, comme proposé par Mme JOLIAT, une chasse aux œufs sera organisée en extérieur Dimanche et lundi de Pâques, soit les 4 et 5 avril 2021.

Lieu : calvaire

Objets : « rondelles » en bois peint

Récompenses : chocolats de Pâques

Les participants seront invités à venir retirer leur récompense en Mairie dès le mardi 6 avril.

La commission décide de fabriquer 200 rondelles en bois, en contreplaqué d'une épaisseur de 0.5 à 1 cm maximum.

L'entreprise MCA sera contactée pour un devis pour le matériel.

Pour 2022, il est suggéré par Mme Joliat de travailler en amont avec le périscolaire autour par exemple, de galets peints.

> Le 25 avril, pour la Journée Nationale de la déportation

Un dépôt de gerbes est prévu devant le Monument aux Morts et à la Stèle de la Déportation.

Frédéric POKRANDT évoque ses échanges avec Aurélie Filippetti, contactée par M. WOHRLE, président de l'association Stolperstein en France, dans le cadre de la reconnaissance de son grand-père par le Secrétariat aux Anciens Combattants (avis d'attribution de la mention MORT POUR LA FRANCE).

M. Pokrandt détaille le projet artistique Stolpersteine : les Pavés de Mémoire, pour les victimes du nazisme. En France, ce projet est porté par M. WOHRLE et l'artiste berlinois Gunter DEMING

Il s'agit de pavé en laiton posé devant le dernier domicile « libre » occupé par la personne déportée et morte en déportation.

Budget par pavé : 192€ {132€ + 60€ (recherche, aide à la préparation des cérémonies et activités pédagogiques avec les scolaires et les collégiens)}

Frédéric POKRANDT souhaite connaître l'avis de la commission sur ce projet (à confirmer mais 30 personnes seraient a priori concernées), les pavés, au vu des nombreuses commandes en cours, ne seront pas prêts avant 2023.

Il est également proposé de réfléchir à la pose de plaque sur la stèle de la Déportation et de réfléchir à la pose de plaques sur le modèle « ici a vécu » pour créer un parcours piéton de découverte dans la ville.

A la question d'intégrer au projet les communes voisines de Russange et Rédange, Mme Joliat suggère qu'Audun-Le-Tiche donne l'impulsion à ce projet, qui intéressera peut-être les autres villes par ricochet.

La commission donne son accord au projet des Stolpersteine.

L'ensemble des élus présents échange sur le problème de l'éclairage au sol défectueux à la stèle de la Déportation.

Il est proposé de remplacer les spots encastrés, peut-être par des spots de couleur évoquant les flammes. Mme Joliat va échanger à ce sujet avec l'Adjoint aux travaux, M. PRASSEL.

La Ville a été sollicitée par Messieurs FRISONI et REUTER pour ouvrir ses archives et leur permettre de mener à bien l'exposition qu'ils préparent autour du projet Mario dans le cadre de la Nuit de la Culture à Esch/Alzette le 11/09/2021.

Mme JOLIAT a reçu confirmation que cette exposition serait prêtée à la Ville et imagine qu'elle pourrait être présentée au public dans le futur Musées de la Mine

Une communication sera faite pour retrouver les descendants des personnes concernées par le projet Mario, l'idée : une exposition photo avec les descendants du 1^{er} degré ou après.

MAI 2021 :

>La commission veut fêter le 1^{er} mai.

Le samedi 1^{er} mai, une gerbe sera déposée à la stèle des sidérurgistes

Les modalités pratiques seront à discuter

>8 mai : la commémoration sera organisée en fonction des restrictions ou des allègements des mesures sanitaires

>9 mai : Journée de l'Europe et des européens : la commission souhaite que la Mairie soit pavoisée du drapeau européen, à cette occasion.

>Edition 2021, du Salon international de Peinture et Sculpture

Audrey rappelle l'annulation du Salon en 2020 et demande quelle forme celui-ci pourrait prendre s'il est maintenu.

Rappel est fait de l'implication des bénévoles sur la tenue des permanences des Salons et problème des restrictions actuelles.

La question est débattue. Mme Joliat ne souhaite pas maintenir le Salon comme il était proposé jusqu'à présent au vu des difficultés d'organisation précisées par Audrey, et des restrictions sanitaires.

Il est proposé de se rapprocher de l'association des commerçants de la Ville pour imaginer qu'ils prêtent leurs vitrines aux artistes (1 artiste par vitrine) qui participeraient à cette édition, pour laquelle une concertation sera lancée pour trouver un nom plus en adéquation avec cette formule.

Le concours perdurerait, avec passage du Jury.

Les dates proposées : du samedi 15 mai au samedi 22 mai.

Il est décidé de solliciter comme à l'accoutumée les entreprises travaillant avec la Ville et, d'en contacter de nouvelles afin de doter les prix qui seront au nombre de 6 maximum, détaillés comme suit :

-Le grand Prix de la Ville doté de 700 €

En peinture :

-catégorie 1 : Huile-Acrylique 1 prix

-catégorie 2 : Aquarelle et pastels 1 prix

-catégorie 3 : Techniques mixtes : 1 prix

En sculpture

-toutes catégories : 1 prix

1 prix « Espoir » à destination de la jeunesse, en fonction des inscriptions de mineurs.

L'inscription au concours sera gratuite pour les artistes.

Mme Joliat se rapprochera de M. Moschetti, président de l'association des commerçants.

Les artistes et éventuels sponsors seront contactés par Audrey

M. HIRECHE se rapprochera du Crédit Mutuel pour un éventuel sponsoring (partenariat de longue date, arrêté en 2019).

Afin que les bénévoles qui accompagnent le Salon depuis de longues années soient mis au cœur de l'organisation, ils seront sollicités pour la remise des prix, pour faire partie du Jury, par exemple.

> Samedi 15 mai, à 10h, une cérémonie d'hommage sera organisée pour remercier les Pompiers de leur implication, depuis 2020, dans la crise sanitaire.

Elle sera, à priori, organisée au monument situé à côté de la caserne des Pompiers, en présence de Mme La Maire, du Capitaine qui pourraient prononcer un discours ;

La médaille de la Ville sera remise à la caserne, et chaque pompier recevrait un courrier de remerciements.

JUIN 2021 :

L'inauguration du Musée archéologique souhaitée pendant les Journées européennes de l'Archéologie (du 18 au 20 juin) est encore en suspens compte tenu des restrictions sanitaires.

Frédéric POKRANDT réfléchit à des pistes d'animations pour cet évènement.

L'inauguration des Musées serait également l'occasion de relancer les jumelages en invitant les différentes délégations.

> Fête de la Musique :

elle serait organisée le samedi 26 juin, le 21 juin tombant un lundi.

Il s'agirait de renouer avec l'essence de cette manifestation, en proposant différents points dans la ville permettant aux artistes qui le souhaiteraient, de jouer en public.

Le nombre précis de spots reste à définir (parvis de la Mairie, près de l'Entr'pôt, Place Marchesin, Rue Salvadore Allende (en face du café), près de la salle Jean Moulin...) des bancs disposés permettraient de limiter le nombre de personnes.

Les membres réunis proposent de solliciter les associations pour tenir des buvettes, sous réserve, que les restrictions soient levées.

Frédéric POKRANDT évoque les 3 musées et l'avancée de ces dossiers.

Il souhaiterait leurs ouvertures avant le lancement d'Esch 2022.

La commission culturelle pense que l'inauguration du Musées de la Mine annoncée en 2021 est un peu hâtive car initialement celle-ci était annoncée pour 2022.

Un point est fait sur les difficultés rencontrées par l'association AMTR concernant des problèmes de conformité électrique. Un débat s'ensuit, il est décidé l'organisation d'une réunion très prochainement avec la Mairie et l'association pour conclure une convention.

Il est précisé par M. Pokrandt que l'AMTR reversera une partie de la billetterie à la commune.

Au vu des projets patrimoniaux, Frédéric POKRANDT souhaite la création d'une sous-commission « Patrimoine » au sein de la commission n°5.

Cette proposition est approuvée.

Par ailleurs, Mme Joliat informe la commission qu'elle souhaite faire « rafraîchir » la fresque se situant Rue Gambetta. A cette fin, elle contactera M. Bouillé qui l'avait réalisée.

Nicolas GATTULLO souligne que le chevalement du Carreau de la Mine pourrait être éclairé (en bleu, blanc, rouge), il est dommage qu'il ne soit pas visible la nuit.

Audrey précise que cet éclairage était proposé par les artificiers, lors du feu d'artifices.

Afin de parler des éventuelles festivités estivales et de la suite du programme des animations de l'année, une prochaine réunion est fixée au mardi 30 mars à 17h30.

La réunion se termine à 20h30.